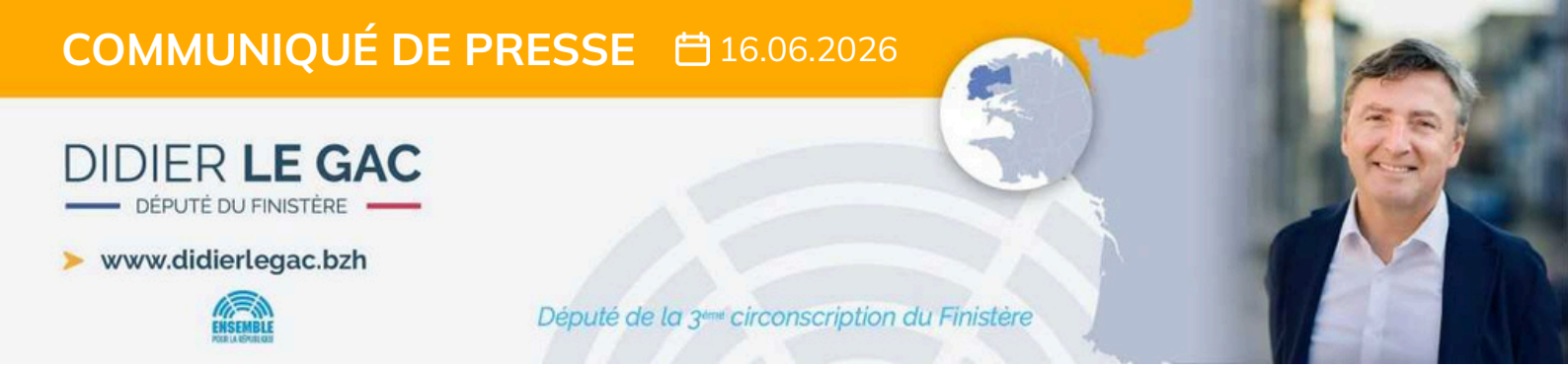


Didier Le Gac : « Le RSA n'est pas un revenu universel »

Didier Le Gac, député de Brest rural, apporte son soutien à Maël de Calan.

Didier Le Gac, lui-même ancien conseiller général, estime que la polémique actuelle autour du RSA ne doit pas faire oublier la vocation première de ce dispositif : accompagner les personnes vers l'emploi tout en garantissant la solidarité nationale envers les plus fragiles.

Il rappelle que le RSA depuis 2007, comme son prédécesseur le RMI, a toujours reposé sur un principe clair : il ouvre des droits, mais implique également des devoirs.

Michel Rocard, père de ce dispositif, a, dès sa création, insisté sur le fait « de ne jamais oublier le I de Insertion ».

Le député souligne également qu'il a défendu et voté la loi "pour le plein emploi" de décembre 2023. C'est cette loi qui donne toute légitimité aux conseils départementaux avec France Travail, de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

C'est également cette loi qui a introduit un volet de 15 heures hebdomadaires d'activités d'insertion ou d'accompagnement, sous condition et adaptées à chaque situation.

À ce titre, il regrette que les opposants à Maël de Calan n'évoquent que leur droit à l'allocation mais jamais les devoirs.

Sur ce sujet, Didier Le Gac rappelle, lui aussi, que le RSA n'est pas un revenu universel versé sans contrepartie, mais bien un contrat fondé sur des droits et des engagements réciproques.

À cet égard, il rappelle que le revenu universel qui a été défendu par Benoît Hamon en 2017 puis par Anne Hidalgo en 2022 a été, a été largement rejeté par les Français, par deux fois, avec les scores que l'on connait.

Le député réaffirme également son attachement aux valeurs de solidarité nationale mais également à la valeur travail en rappelant que de nombreux chefs d'entreprise lui font part, quotidiennement, d'importantes difficultés de recrutement.

Pour le député, l'insertion professionnelle doit rester l'un des objectifs premiers des politiques publiques de solidarité. Loin d'être une contrainte, c'est une promesse d'émancipation pour tous nos concitoyens.

Contact : Didier Le Gac
didier.legac@assemblee-nationale.fr
02.98.33.02.20 - 06.73.39.59.17
11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan